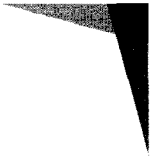




CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALBERTA

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2019



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALBERTA

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2019

CONTENU

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 11

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Conseil de développement économique de l'Alberta

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Conseil de développement économique de l'Alberta, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Conseil de développement économique de l'Alberta au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Conseil ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Conseil.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Conseil à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Edmonton, AB
le 5 juin 2019


Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALBERTA
ÉTAT DES RÉSULTATS
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
PRODUITS		
Contribution DÉOC	\$ 631,579	\$ 693,179
Contribution EDSC	541,681	518,329
Contribution du gouvernement de l'Alberta	185,991	135,533
Autres contributions	165,795	73,965
Revenus de services, location et autres	102,357	141,610
Cotisations des membres	18,711	9,545
Amortissement des apports reportés	1,875	1,722
Intérêts	<u>396</u>	<u>1,519</u>
	<u>1,648,385</u>	<u>1,575,402</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	752,934	806,964
Frais professionnels et contractuels	375,639	261,918
Loyer	136,612	142,343
Déplacements et voyages	85,182	74,167
Publicité et promotion	72,089	51,788
Conférences, ateliers et réunions	65,507	45,233
Bureau et autres dépenses	32,482	48,893
Informatique	32,301	36,990
Téléphone	17,308	28,461
Formation professionnelle	14,335	1,342
Cotisations et abonnements	11,357	12,500
Intérêts et frais bancaires	5,655	6,164
Dons	5,628	5,000
Amortissement des immobilisations corporelles	3,089	3,808
Assurances	3,087	1,803
Charges diverses	2,999	6,135
Impression, communications et applications	698	24,058
Créances irrécouvrables	<u>-</u>	<u>5,475</u>
	<u>1,616,902</u>	<u>1,563,042</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRE POSTE	<u>31,483</u>	<u>12,360</u>
AUTRE POSTE		
Gain (perte) sur disposition d'actif	<u>(262)</u>	<u>3,044</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>\$ 31,221</u>	<u>\$ 15,404</u>

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALBERTA
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019

ACTIF NET	<u>Investi en immobilisations</u>	<u>Grevé d'affectation</u>	<u>Non-grevé d'affectation</u>	<u>Total 2019</u>	<u>Total 2018</u>
Solde au début de l'exercice	\$ 4,868	\$ 220,000	\$ 33,472	\$ 258,340	\$ 242,936
Excédent des produits sur les charges	<u>(1,475)</u>	<u>-</u>	<u>32,696</u>	<u>31,221</u>	<u>15,404</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>\$ 3,393</u>	<u>\$ 220,000</u>	<u>\$ 66,168</u>	<u>\$ 289,561</u>	<u>\$ 258,340</u>

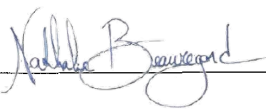
Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALBERTA
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 mars 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (Note 3)	\$ 304,468	\$ 379,498
Créances (Note 4)	118,572	83,522
TPS à recevoir	11,785	3,982
Frais payés d'avance	<u>12,215</u>	<u>32,914</u>
TOTAL ACTIF À COURT TERME	447,040	499,916
PLACEMENTS (Note 5)	5,087	4,939
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 6)	<u>7,207</u>	<u>10,558</u>
TOTAL DE L'ACTIF	\$ <u>459,334</u>	\$ <u>515,413</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et charges à payer	\$ 24,990	\$ 39,755
Salaires et cotisations sociales à payer	6,500	19,500
Contributions reportés (Note 8)	100,094	179,189
Dépôts de sécurité	2,200	3,300
Revenus reportés	<u>32,175</u>	<u>9,640</u>
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME	165,959	251,384
APPORTS REPORTÉS (Note 9)	<u>3,814</u>	<u>5,689</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>169,773</u>	<u>257,073</u>
ACTIF NET		
Actif net investi en immobilisations corporelles	3,393	4,868
Actif net grevé d'affectation	220,000	220,000
Actif net non-grevé d'affectation	<u>66,168</u>	<u>33,472</u>
TOTAL DE L'ACTIF NET	<u>289,561</u>	<u>258,340</u>
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	\$ <u>459,334</u>	\$ <u>515,413</u>

Approuvé par les Administrateurs:


 _____, Administrateur


 _____, Administrateur

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

5.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALBERTA
ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	\$ 31,221	\$ 15,404
Additionner (déduire):		
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	3,089	3,808
Amortissement des apports reportés	(1,875)	(1,722)
Gain sur disposition d'actif	262	(3,044)
Intérêts réinvestis	<u>(148)</u>	<u>(111)</u>
Changement net des éléments sans effet sur la trésorerie	32,549	14,335
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes clients	8,949	45,176
Contributions à recevoir	(44,000)	142,665
Taxes sur les produits et services	(7,803)	4,824
Frais payés d'avance	20,699	(18,469)
Comptes fournisseurs et charges à payer	(14,764)	(44,022)
Salaires et cotisations sociales à payer	(13,000)	19,500
Contributions reportés	(79,095)	53,643
Dépôts de sécurité	(1,100)	1,673
Revenus reportés	<u>22,535</u>	<u>6,505</u>
	<u>(75,030)</u>	<u>225,830</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	-	(511)
Apports reçus	<u>-</u>	<u>3,343</u>
	<u>-</u>	<u>2,832</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	-	8,000
Achats d'immobilisations corporelles	<u>-</u>	<u>(3,343)</u>
	<u>-</u>	<u>4,657</u>
(Diminution) Augmentation nette de l'encaisse	(75,030)	233,319
Encaisse au début de l'exercice	<u>379,498</u>	<u>146,179</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	\$ <u>304,468</u>	\$ <u>379,498</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

6.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2019

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME ET DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Le Conseil de développement économique de l'Alberta (CDÉA) est incorporé sous la Loi des corporations de la province de l'Alberta et oeuvre à créer une économie vigoureuse par son leadership, en favorisant l'essor des entreprises et l'employabilité des francophones. Le CDÉA est un organisme à but non lucratif qui est exonéré d'impôts.

Les activités du CDÉA sont supportées à 71 % (2018 - 77 %) par des contributions et principalement par deux instances gouvernementales fédérales soit: Diversification de l'économie de l'Ouest du Canada (DÉOC) et Emploi et Développement Social Canada (EDSC).

2. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du conseil ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

Utilisation d'estimations

- a) La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. La principale estimation porte sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

- b) Le conseil a recours à la méthode du report pour comptabiliser les apports (subventions et contributions). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles qui seront amorties sont reportés. Ils seront comptabilisés à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquises.

Les revenus de services, de location et autres ainsi que les revenus de publicité, de commandites et de conférences sont comptabilisés à titre de produits au moment où l'évènement a lieu ou que les services sont rendus, selon le cas. Les cotisations des membres sont comptabilisées à titre de produits selon la période durant laquelle les cotisations sont en vigueur.

Les produits d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2019

Instruments financiers

- c) Le conseil évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les comptes clients, les contributions à recevoir et les parts sociales.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes fournisseurs et charges à payer, les salaires et charges sociales à payer et les dépôts de sécurité.

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation d'actifs financiers

- d) Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

- e) La politique du conseil consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

- f) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement selon leur durée de vie estimative à l'aide des taux et méthodes présentés ci-dessous.

Mobilier et agencement	30% Amortissement dégressif
------------------------	-----------------------------

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour le Conseil, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges à l'état des résultats.

Apports reçus sous forme de biens et services

- g) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider le Conseil à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports reçus sous forme de biens sont comptabilisés lorsqu'ils sont utilisés dans le cours normal des activités du Conseil et que leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

3. ENCAISSE AFFECTÉE

Un montant de 100 094 \$ (2018 - 179 189\$) provient des produits générés de contributions gouvernementales. L'encaisse affectée peut être utilisée au cours du prochain exercice pour payer certaines charges conformément aux spécifications dictées par les accords de contributions.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2019

4. CRÉANCES

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Comptes clients	\$ 28,055	\$ 37,004
Contributions à recevoir	<u>90,517</u>	<u>46,518</u>
	<u>\$ 118,572</u>	<u>\$ 83,522</u>

5. PLACEMENTS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Parts sociales - Beaumont Credit Union	\$ <u>5,087</u>	\$ <u>4,939</u>

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement Cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette</u>	
			<u>2019</u>	<u>2018</u>
Mobilier et agencement	\$ <u>79,295</u>	\$ <u>72,088</u>	\$ <u>7,207</u>	\$ <u>10,558</u>

7. DETTE BANCAIRE

Le Conseil a une marge de crédit d'exploitation de 130 000 \$ grevée d'une hypothèque sur l'universalité des biens et portant intérêt au taux préférentiel plus 2,5 %. Au 31 mars 2019, le taux préférentiel du prêteur est de 3,95 %.

8. REVENUS REPORTÉS

	Solde au début	Fonds reçus	Fonds utilisés	Solde à la fin
DEOC	\$ -	\$ 590,417	\$ (545,000)	\$ 45,417
Gouvernement de l'Alberta	32,267	10,000	(33,259)	9,008
Financement HANA	961	78,750	(77,478)	2,233
Autres	-	11,000	(793)	10,207
Programme CARES	<u>145,961</u>	<u>-</u>	<u>(112,732)</u>	<u>33,229</u>
	<u>\$ 179,189</u>	<u>\$ 690,167</u>	<u>\$ (769,262)</u>	<u>\$ 100,094</u>

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2019

9. APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés liés aux immobilisations corporelles représentent les apports affectés avec lesquels certaines immobilisations ont été achetées. Les changements dans le solde des apports reportés liés aux immobilisations pour la période sont comme suit:

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Balance d'ouverture	\$ 5,689	\$ 4,068
Montant reçu au cours de l'exercice	-	3,343
Montants amortis au revenu	<u>(1,875)</u>	<u>(1,722)</u>
Balance de fermeture	<u>\$ 3,814</u>	<u>\$ 5,689</u>

10. ENGAGEMENTS

Le Conseil s'est engagé en vertu de baux pour la location d'espaces à bureau et d'équipement de bureau, échéant à diverses dates jusqu'en mars 2022. Le total des montants minimum à payer jusqu'à la fin des baux est de 136 878 \$ et se détaille comme suit :

2020	\$ 45,041
2021	46,084
2022	<u>45,753</u>
	<u>\$ 136,878</u>

11. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTION INTERNE

En 2011, le Conseil a créé une réserve pour couvrir des dépenses futures qui ne seront pas admissibles selon les critères exigés des bailleurs de fonds. La réserve ne peut être utilisée sans l'approbation de la majorité du conseil d'administration.

En 2014, le Conseil a créé une réserve pour le fonds des bâtisseurs, l'objectif du fonds est de bâtir une communauté francophone des affaires plus forte. Ce fonds est une marque de solidarité agissante dont le but est d'aider au démarrage d'entreprises ou à fournir une assistance aux entreprises en difficulté.

La répartition de l'actif net grevé d'affectation interne est la suivante:

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Fonds d'éventualités	\$ 200,000	\$ 200,000
Fonds des bâtisseurs	<u>20,000</u>	<u>20,000</u>
	<u>\$ 220,000</u>	<u>\$ 220,000</u>

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2019

12. RISQUES FINANCIERS

Le Conseil, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques.

Risque de crédit :

Le Conseil est exposé à un risque de crédit en rapport à ses comptes clients et ses contributions à recevoir.

Risque de liquidité :

Le conseil est exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

13. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés à des fins de comparaison et afin d'être conformes à la présentation des états financiers de l'exercice considéré.